

Séance Ordinaire du 10 février 2021

Date de la

Convocation :

5 février 2021

Date d'Affichage :

11 février 2021

Objet : Délibération n° 2021-006

Convention de servitudes ENEDIS : Parcelle AB 258.

**L'an deux mille vingt et un, le dix février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 15 – Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose la demande d'ENEDIS concernant le passage d'une ligne électrique sur la parcelle communale n° AB 258.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à cette demande et autorise M. le Maire à signer la convention de servitude ci-annexée avec ENEDIS.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE